

## DROIT DES OBLIGATIONS, CONTRATS ET BIENS

# Guide de survie du notaire face à la lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme

La lutte contre le blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme est une des problématiques au cœur des préoccupations actuelles de la profession. Face au renforcement des attentes à l'égard du notariat, cette formation vise à expliciter les obligations pesant sur le notaire et ses collaborateurs et à répondre aux difficultés concrètes de la pratique.

### OBJECTIFS

- Comprendre l'environnement normatif et institutionnel de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Appréhender les fondamentaux de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Connaître les obligations d'un notaire / d'un collaborateur en matière de LCB-FT
- Identifier les critères de risque
- Connaître les mesures à mettre en œuvre pour l'exécution des obligations de vigilance

### PÉDAGOGIE

Coline CADOUOT-ULLIEL et Matthieu SEYFERT  
Juristes consultants et Animateurs de formation du CRIDON LYON

### PROGRAMME

**Matin | 9H00 à 12H30**

#### Introduction

#### Obligation de vigilance

**Après-midi | 13H30 à 17H00**

#### Obligation de déclaration et d'information

**NIVEAU DE DIFFICULTÉ :** 🟦🟧🟨

**DURÉE :** 7 heures de formation

**PUBLIC CONCERNÉ :** notaires, Clercs, collaborateurs

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Cours dispensé en présentiel avec vidéoprojecteur.

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques selon la répartition suivante: 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

#### MÉTHODES D'ÉVALUATION :

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

#### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>.  
Les inscriptions sont possibles jusqu'au 16 mai 2026.  
Une confirmation d'inscription vous sera envoyée à l'issue de votre inscription accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.  
La convocation à la formation vous sera adressée 3 semaines environ avant le début de la formation avec les informations pratiques pour suivre votre formation.  
Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.